

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 4

Artikel: Lè scellés
Autor: L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201938>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

maillotté dans ses fourrures, et lui frappa doucement sur l'épaule.

— Hé ! m'sieu ! voilà Brugg !

Le voyageur, réveillé en sursaut, se redresse, regarde l'employé avec des yeux voilés de sommeil :

— Eh bien quoi, Brugg, c'est Brugg ! Qu'est-ce que ça peut me faire ! Laissez-moi dormir, savez-vous !

Il se retranche dans ses fourrures ; il va se rendormir.

— Ah ! c'est bon, m'sieu, pas de plaisanterie. Le train ne s'arrête pas une heure ici ; c'est le moment de descendre.

— Mais, tonnerre ! je vous dis que je ne descend pas ici.

— Oui, oui, c'est entendu, vous me l'avez dit. Je ne connais que ma consigne.

— Quelle consigne ? Quelle consigne ?

— Celle d'hier soir.

— Comprends pas.

— Vous comprendrez tout à l'heure, m'sieu. Descendez toujours.

— Encore une fois, cessez cette plaisanterie. Je ne descendrai d'ici que par la force.

— Soit, vous me l'avez dit ; puisqu'il faut en venir aux grands moyens, allons-y. Vous m'en remercieriez après.

Et comme le chef de gare donne le signal du départ, l'employé, qui est de taille, saisit à bras le corps le voyageur, qui proteste toujours, et le dépose délicatement sur le quai : « Ouf ! v'là qu'est fait ! »

A la gare de Zurich, à huit heures du matin.

L'employé du train de nuit cause avec un collègue, sur le quai ; il lui raconte l'histoire du voyageur.

— C'est égal, mon vieux, tu sais, je voudrais pas toujours faire le réveil-matin dans ces conditions. Quel pénible que mon gaillard !

Au même moment, on lui frappe sur l'épaule, par derrière :

— Dites donc, n'est-ce pas vous que j'avais chargé de me réveiller à Brugg ? Ah ! vous m'en jouez là d'une belle ! C'était pas la peine de me promettre, comme vous l'avez fait.

— Mais, m'sieu, je vous assure que je vous ai réveillé. Même que vous... c'était pas rigolo, allez !

— Dites donc, vous fichez pas du monde. Vous m'avez réveillé à Brugg ? C'est pour cela que je suis à Zurich, maintenant, n'est-ce pas ? Je m'en souviendrai de celle-là, vous savez... Je

Et le voyageur s'éloigne furieux.

— Et ben, mon vieux, me v'là dans de beaux draps. Je me suis trompé. Et le particulier que j'ai déposé à Brugg, y doit pas mal pester aussi, celui-là. Diable ! Diable !

— Bah ! te fais pas du mauvais sang. Après tout, on n'est pas là pour faire les bonnes d'enfants. Si y savent pas se réveiller tout seuls, c'est leur affaire. Eh ben quoi, y en a un qui a fait un bout de chemin de trop, l'autre un bout de pas assez ; ça se balance. Les C. F. F. n'y perdent rien.

E.

Un grand événement. — Dans une classe des écoles primaires de Lausanne, le mardi 24 janvier, jour anniversaire de l'indépendance du Pays de Vaud.

Le maître : « Quel événement historique nous est rappelé par la date d'aujourd'hui ? »

La jeune Fernande : « La fête du Cercle démocratique. »

D'après souvenir. — Une dame en grand deuil se présente chez un de nos peintres.

— Monsieur, j'ai perdu mon mari il y a deux mois, et je voudrais avoir son portrait de grande naturelle.

— C'est assez difficile, Madame. Enfin, j'es-

sairai. Envoyez-moi tout ce que vous avez en fait de cartes, médaillons, etc.

— Hélas, monsieur, je n'ai rien de lui, mais je vous raconterai comment il était.

L'artiste regarda un moment son étrange cliente :

— Madame, dans ce cas, il faut vous adresser à un photographe.

Sincérité. — Un riche propriétaire d'un village du Gros de Vaud, aimé et honoré pour ses nombreux biensfais, mourut au cours d'un séjour à Paris.

Ses combourgues lui élevèrent, dans le cimetière, un petit monument sur lequel ils firent graver cette inscription :

« Ci-git M. A..., enterré à Paris. »

Dans le camp des bannis. — Ce sont les bannis qui décidèrent de la victoire, à Morgarten, aussi M. V. Rossel leur a-t-il donné, dans sa pièce, la part à laquelle ils ont droit. Le 2^e acte se passe justement dans le camp de ces bannis. C'est là qu'on aura occasion d'entendre un solo pour baryton et un chœur. M. Alexandre Dénéréaz en a composé la musique, musique simple et rustique qu'exécuteront d'excellents chanteurs.

Plus on avance et plus on se persuade que la *Muse* va au-devant d'un très grand succès. Tout le monde voudra entendre le *Morgarten* de Rossel.

Lé scellés.

L'aï d'ad stossé on par d'ans, onna vilhie perneta qu'ire vêva seins eïnfants qu'on avai baptisa lou « Froumi rosset ne sé pas porqué, avai veri le ge et comme l'est l'habitude pê chaôtre, lo dzudzo est vegniâ lou leïndeman po posâ le scellés, vo sédé prau cein que lé.

L'aï avai'na granta garda-roba iô lou Froumi rosset réduisaï tot, sê z'aillois, ses draps, etcetera. Dein lou bas, lei avai la bondonne d'adéi dé cérisé iô lei avai ma fâï onna grossa gotta, craio dix-houït pots.

Lou dzudzo et l'assesse quan lau zu vouaiti ce ces afférés lan pris on riban nâï que lan aliettâ d'on bet su lo coté dé la garda-roba et l'autre bet dé l'autre coté ein passeint per devant iô l'on posa leu sceau su lou perte dé la séraillie, pu san répartis.

Cllia vêva avai on névao qu'on lai desavé Poileux, ne sé pas porqué non pllié et cé esatifié avai on collègue dénommâ Dziguenaud. Ti lé dou aviant on rido gran dè sau dézo la leingua (crao que n'est pas onco fondu à l'haoro que l'est). Poileux étaï tzerdzi dé surveilli lou commerce et s'in est teri coumein vo z'allâ vaire Quand lou dzudzo est reveniâ po lèvâ le scellés, tot iré bin intaque per devant la garda-roba, mâ ne restavé pas pî onna quartetta d'adéi dé cerise dein la bondonne.

Lou dzudzo a fê on espèce d'enquête po savai iô cllia goutte avai passâ (c'étai dé la tota vilhie), mâ n'a rein pu découvri que quand tot a été régliâ et terminâ.

Dziguenaud que sé trovavé per hazard perquie dîns ad dzudzo :

— Vo n'ai pas su découvrir quoi a roba cê quirche, et bin accutâ, monsu lou dzudzo, on autre iadzo vo faudra posâ le scellés à la garda-roba « per lou derrâi », vos arâi dince ad min pu la gotâ.

L.

Rassurons-nous. — Nous lisons ce qui suit dans un journal médical :

« C'est bien à tort qu'on a prétendu que le temps humide et le brouillard de ces dernières semaines avaient porté atteinte à la santé publique. Rien de plus inexact. La mortalité a augmenté, voilà tout. »

Député et fromage. — Lors de la session de relevée du Grand Conseil, il y a une semaine ou deux, quelques conseillers dinaient au Café Vaudois.

Au dessert, un des convives, habitué de l'établissement, passant le fromage, dit : « Messieurs, je vous recommande ceci, c'est un fromage renommé. »

— Il est bien heureux, fit à mi-voix à son voisin, un député qui n'est pas sûr du renouvellement de son mandat, au mois de mars.

C'est donc lundi, à 5 heures, au Casino, qu'aura lieu la conférence de M. H. Thuillard, que nous annonçons samedi dernier. *Venise et ses hôtes illustres*, tel est le sujet très intéressant qui sera traité par le conférencier, avec tout l'enthousiasme et l'éloquence que peuvent inspirer les choses que l'on aime et que l'on connaît bien.

Le tour du canton.

Végétaux et noms de lieux.

Continuons notre promenade botanique et étymologique.

Une nombreuse série de noms dérive de *verne* ou *vergne* (l'aune) : Vernes, Vernay, Vernex, Vernoix, Verny, Vernette, Vernéaz, Verneyres, Vergniaulaz, Vergniolet, Mauverney, Graverney, Graverny, Vaurenaz, Vuarennes, etc., etc.

Une autre forme, *verre* ou *vère*, a donné : les Verres, Verrey, Verraux, Verreyre, Veraye, Verey, Veret, Very, Voraire, etc.

De *drossa* (aune vert) dérivent Drouzénaz, Dreuzenaz, Drausinaz, Drauzènes.

On retrouve *saudze*, *saudje*, *sauge*, noms patois du saule, dans : Mollie-Saulaz, Moille-Saulaz, Saussaz, Saugey, Plan Seugey, Sandziaz, Saugiez, Sauguettes, Saugeallaz, Saugeon, Saugéons.

Vourze, *vourzi*, *vaurze*, patois de saule monceau, dans : Vorsiaz, Vorgeaz, Vorsiers, Vorzier, Vorzey, Vorzi, Vurzy, Vurzé, Vursé, Vurze, Vurzettes, Vorzairie.

De *treinbillo*, le tremble, viennent : Trembley, Tremblays, Tremblex, Tremblier, Tremblat, Tremaulaz.

De *publlo* ou *poubllo*, peuplier noir : Publoz, Publat, Pompaples.

De *géniervier* : Au Genièvre, au Genevroz, Genèvres, Genevrey, Genevret, Genevrex, Genèvrausaz, Genièvrier.

Le mot patois *daille* (pin sylvestre) forme les innombrables Dailles, Dalles, Dailley, Daillet, Dalley, Daillaz, Dailly, Dailier, Dailière, etc.

Pinetum (bois de pins) : Peney, Peney-le-Jorat, Peny, Pignets.

Arze ou *larze* (melèze) : La Larze, aux Larzes, Lazettaz, Larzet, Larsey, Leysay.

Pesse (sapin rouge) : La Pesse, les Pesses, le Pessey, la Pessette.

Fie, *five* ou *fivaz* (nom du sapin rouge dans le Jura) : La Fivaz, les Fivaz, les Fives, la Fivaz.

Vuargne (sapin blanc) : Les Vuargnes, Vuargnaz, Vuargnoz, Vuarnoz, Vuarnay, Vuarnayre.

Le plus souvent, le peuple n'a pas distingué entre les deux espèces de sapin, et de nombreuses localités sont dénommées d'après le nom générique patois *sapala* ou *sapé* : Sapay, Sapex, Sapéy, Sépey, Plan-Sépey, Seppey, Sépey, Sapay, Sapale, Sapalez, Sappelet, Sapellaz.

*** — Lu, l'autre jour, sur une pierre tumulaire du cimetière de *** :

« C'était un ange sur la terre, qu'est-ce que ce sera dans le ciel ? »

Paroissiens aux petits oignons. — Un bon curé recevait à dîner quelques-uns de ses confrères. Au menu, des canards.